



Conseil d'Administration du SDIS 59

Déclaration Liminaire

A Lille, le 4 Novembre 2020

Mesdames, Messieurs les élus.

C'est avec une grande amertume que nous nous adressons à vous.

Mr le Président, les agents du SDIS sont en colère et vous le savez bien ! Pourtant, vous ne comprenez pas ou vous ne voulez pas saisir la profondeur de cette animosité.

Systématiquement et quel que soit l'instance où nous siégeons, vous donnez l'impression que votre administration est victime de la fatalité et que les événements en cours ne sont le fait que de quelques situations ponctuelles et individuelles;(violences urbaines, crise sanitaire, mode dégradé, sous-effectif, RPS etc....) Pour notre part, la politique générale menée ces dernières décennies est la seule responsable des maux qui accablent actuellement le personnel dans ses missions ! Et cela de l'échelon local à l'échelon nationale. La classe politique (droite et macron compatible) n'a eu de cesse et à l'unisson de dénigrer la fonction publique.

DEXIT :

« Les fonctionnaires sont des fainéants, ils ne travaillent pas assez, ils ont des privilèges, ils ne sont pas rentables, trop d'avantage etc., » (l'armée mexicaine)

Vous-même, lors de notre dernière rencontre, ne disiez-vous pas que nous n'avions pas à nous plaindre puisque nous gagnons en moyenne 700 euros de plus qu'un SMICAR ?

Dans tous les cas, les services publics ont dans leur ensemble étaient démembrés depuis les années 2000.

Depuis l'ère SARKOZY, c'est 43.000 policiers et gendarmes de moins. L'Hôpital public est passé de 100.000 lits de réanimation à 5000, et depuis tout se dégrade !!!

Vous avez appliqué à l'échelle départementale cette doctrine nauséabonde qui consiste à montrer du doigt des corps de métier indispensables au bon fonctionnement de notre pays et, de faire croire aux citoyens que ces services ne servent à rien et peuvent être remplacés par le premier venu ! La compétitivité, le rendement, l'externalisation, la privatisation, la décentralisation, la rationalisation autant de termes qui caractérisent la politique de destruction de notre modèle social et qui par la même trahissent l'idéal républicain écrit sur chaque mairie « liberté, égalité, fraternité »

1/3

Or une fois encore, c'est aux pompiers à qui l'on demande les efforts supplémentaires nécessaires à la gestion de la crise que nous nous apprêtons à traverser. Sauf que les moyens humains déjà insuffisants fondent comme neige au soleil et lorsque les SP grattent le vernis de leurs engagements, ils finissent par voir leurs convictions ébranlées !

Nous vous mettons en garde monsieur le Président.

Si vous comptez gérer notre service public comme une entreprise et que vous refusez de reconnaître la valeur des salariés, que par dogme, vous considérez que ceux –là ne sont jamais contents. Alors, vous serez l'unique responsable du désengagement des pompiers du nord.

Vous avez déclaré aux élus, lors du dernier CA, que la circulaire ministérielle était une invitation à enfreindre la loi...ce qui est faux. Vous avez également annoncé que vous acceptiez d'accorder le taux maximum de 25% pour la prime de feu. Or en matière de régime indemnitaire, sur ce taux-là, contrairement au RIFSEEP, par exemple, vous n'avez pas le pouvoir d'intervenir. Peut-être vous a-t-on mal renseigné ?

Comme nous n'arrivons pas à vous faire entendre notre détresse face aux urgences cités précédemment, nous interpelons les élus, car ce sont bien les élus, par leur vote qui ont le pouvoir décisionnaire.

Mesdames, messieurs

Nous tenons à vous rassurer sur l'aspect juridique de la régularisation du régime indemnitaire. Rien ne vous empêche de l'accorder, et je suis prêt si cela est nécessaire, à vous apporter les arguments qui légitiment notre requête.

Mais au-delà du cadre juridique, d'un point de vue politique, comment pourriez-vous accepter que les autres SDIS de même catégorie que le nôtre aient appliqué le décret 90-850 au lendemain de sa parution, en suivant une circulaire ministérielle, et que dans le nord, vous ne l'ayez pas fait ? N'existe-t-il pas un principe d'équité entre les fonctionnaires ? Sommes-nous moins valeureux que nos Camarades des autres départements ?

Nous ne le pensons pas, et, ne doutant pas de votre humanisme, nous refusons de croire que vous y songiez, surtout au regard des événements récents, (le tire sur les secours à Mons) qui malheureusement sont des actes de plus en plus fréquents. Nous vous demandons d'envoyer un message concret et fort aux sapeurs-pompiers afin d'apaiser les conflits. Versez-nous la prime de feu et actez la régularisation du régime indemnitaire à la date de publication du décret. C'est à dire sur les paies des mois de juillet, d'aout, septembre, octobre et novembre. Vous êtes tous conscients que la situation est grave et qu'il est urgent que l'exécutif accepte enfin nos demandes ...sans parler de la prime COVID !

Nous sommes en démocratie et vous êtes les garants de celle-ci. Si après un an et demi de grève vous restez sourds à notre demande, alors, c'est que le dialogue social n'existe plus et que la dictature du libéralisme s'applique. Cette lutte n'est pas un caprice, elle est plus que légitime !

Lors d'un dialogue social, c'est aussi, à l'autorité de montrer le chemin de l'apaisement et de la construction commune en ne restant pas arche boutée sur des positions arbitraires. Pour notre part, durant cette grave crise sanitaire, nous avons déjà fait la preuve de notre volonté d'ouverture en encourageant les agents du SDIS à maintenir leur activité opérationnelle, malgré la volonté de certains.

Nous n'avons pas appelé au rassemblement massif ce jour. Puisque pour la CGT, le dialogue démocratique est important et personne ne peut négocier sereinement avec un couteau sous la gorge. Nous savons qu'une négociation réussie et durable n'est possible que lorsque tout le monde en sort grandi. Alors, Mesdames et messieurs les élus, entendez que la sagesse de vos engagements aura une résonance sur nos futurs actes d'apaisement.

Pour toutes ces raisons, Il serait grand temps de clôturer ce dossier favorablement pour les salariés,

Mesdames, messieurs, merci pour votre écoute.